



GOUVERNANCE DES DONNÉES

Ce que le RGPD a changé

22/05/2019

08h30 - 12h00
Maison du Barreau
2/4 rue de Harlay
75001 Paris

DÉCRYPTAGES
DÉBATS
NETWORKING

[Je m'inscris à l'événement](#)



L'application du **RGPD** depuis le 25 mai 2018 a bouleversé le paysage de la gouvernance des données de l'entreprise.

En effet, le bilan de cette première année montre que si les entreprises françaises ont du retard dans leur mise en conformité, **les plaintes et les sanctions battent déjà des records et signalent que la confiance n'existe pas sans garantie sérieuse de la gouvernance de la donnée.**

A ce titre **le rôle stratégique du DPO dans la gouvernance des données n'a fait que croître, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.**

Le DPO intervient également dans la négociation avec les fournisseurs.

Il est incontestable, 1 an après l'application du RGPD, que **le DPO est non seulement le chef d'orchestre de la gouvernance de la donnée** mais aussi une vigie dans la gestion des relations avec les personnes concernées et les fournisseurs.

Acteur de la conformité, il peut s'appuyer sur des outils pour l'aider à accomplir ses missions.

Cette Matinale alternant points de droit et témoignages vous permettra de **préparer une 2ème année de RGPD** en neutralisant les risques pour vos organisations.

Je m'inscris à l'événement

Inscription obligatoire - Places limitées



LE PROGRAMME

22 MAI 2019 | 08H30-12H00

Introduction par Jacques Boutault Maire EELV du 2ème arr de Paris

Bilan juridique du RGPD - An I par Gérard HAAS, Avocat

- Des lenteurs dans la mise en conformité
- Des plaintes et des sanctions records

Gestion de la mise en conformité RGPD par Gérard HAAS, Avocat

- Le DPO vigie de la gouvernance de la protection des données et les Référents Informatique et liberté (RIL)
- Registres, études d'impacts, formations et sensibilisation
- Témoignages de R.-P. Biro, SCC et du Laboratoire ophtalmologique Théa

Echanges avec la salle

Perspectives et stratégie - An II par Geneviève Garrigos, Directrice des relations institutionnelles, BMI System

- Neutralisation des risques: business intelligence et responsabilité économique
- Rôle du DPO, clé de voûte de la confiance dans la protection des données par Adel Jomni, directeur du DU Cybercriminalité, droit, sécurité de l'information et informatique légale de l'Université de Montpellier

Je m'inscris à l'événement

Inscription obligatoire - Places limitées

HAAS
AVOCATS



emisystem

TRANSPARENCY | COMPLIANCE | DATA PRIVACY